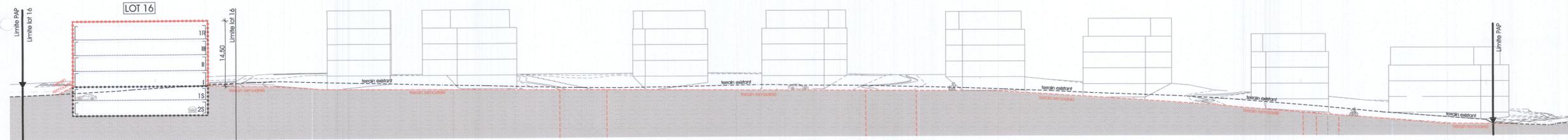
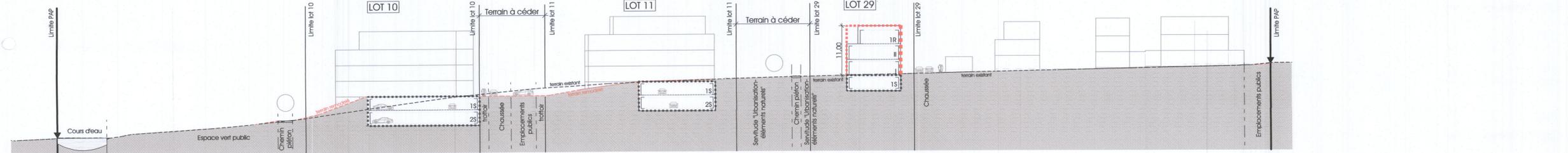


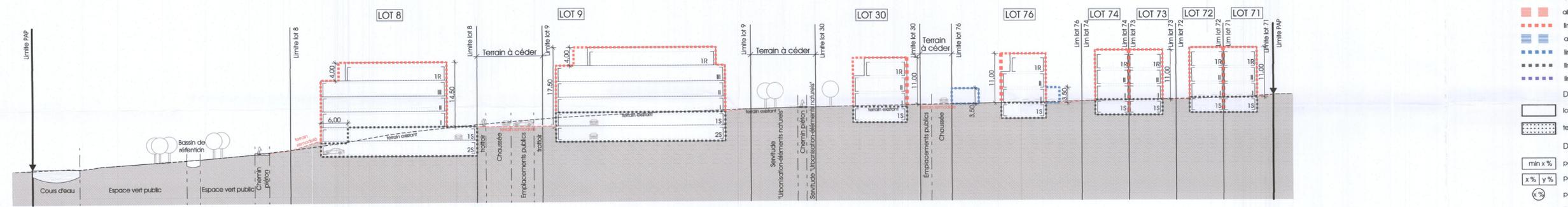
COUPE F



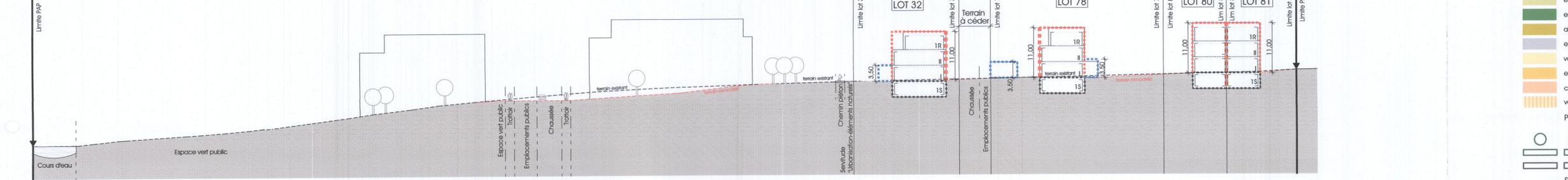
COUPE E.



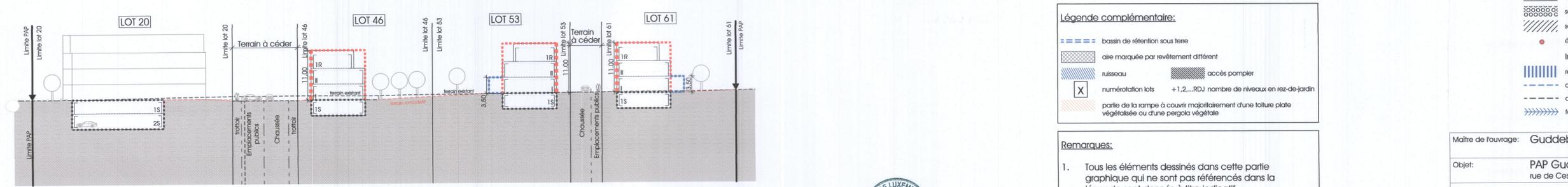
COUPE C



COUPE B



COUPE A



COUPE D

- Légende-type du plan d'aménagement particulier**  
Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot:
- |  |     |     |     |     |  |
|--|-----|-----|-----|-----|--|
| Surface constructible au sol (m <sup>2</sup> ) | min | max | min | max | Surface du lot / de l'îlot (m <sup>2</sup> )   |
| Surface au sol (m <sup>2</sup> )               | min | max | min | max | Surface constructible totale (m <sup>2</sup> ) |
| type de bâtiment                               | max | min | max |     | type et nombre de logement                     |
| type, disposition et nombre des constructions  | max | min | max |     | nombre de niveaux                              |
|  |     |     |     |     | nombre des constructions (n)                   |
- Délimitation du PAP et des zones de PAG**
- délimitation du PAP
  - - - délimitation des différentes zones de PAG
  - - - - terrain existant
  - - - - terrain remodelé
- Nombre de niveaux**
- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
  - +1,2,...R nombre d'étages en retrait
  - +1,2,...C nombre de niveaux sous combles
  - +1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol
- Hauteurs des constructions:**
- hc-x hauteur à la corniche de x m
  - ha-x hauteur à l'acrotère de x m
  - hf-x hauteur au faite de x m
- Types, dispositions et nombre des constructions:**
- x-mi x maisons isolées
  - x-mj x maisons jumelées
  - x-rib x maisons en bande
- Types et nombre de logements**
- x-u x logements de type unifamilial
  - x-b x logements de type bifamilial
  - x-c x logements de type collectif
- Formes de toiture**
- tp toiture plate
  - tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- ← Orientation du faite

- Gabarits des immeubles (plan / coupes)**
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
  - limite de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
  - alignement obligatoire pour dépendances
  - limite de surfaces constructibles pour dépendances
  - limite de surfaces constructibles pour constructions souterraines
  - limite de surfaces constructibles pour avant-corps
- Délimitation des lots / îlots**
- lot projeté
  - - - - lot projeté
- terains cédés au domaine public communal**
- pourcentage minimal en surface construite brute à céder au logement par construction
  - x % y % pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
  - (x %) pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction
- Espaces extérieurs privés et publics**
- espace vert privé
  - espace vert public
  - aire des jeux ouverte au public
  - espace extérieur pouvant être scellé
  - voie de circulation motorisée
  - espace pouvant être dédié au stationnement
  - chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
  - voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
- Plantations et murets**
- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
  - haie projetée / haie à conserver
  - muret projeté / muret à conserver
- Servitudes**
- servitude de type urbanistique
  - servitude écologique
  - servitude de passage
  - élément bâti ou naturel à sauvegarder
  - infrastructures techniques
  - rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
  - canalisation pour eaux pluviales
  - canalisation pour eaux usées
  - fossé ouvert pour eaux pluviales

- Légende complémentaire:**
- bassin de rétention sous terre
  - aire marquée par revêtement différent
  - ruisseau
  - X numérotation lots
  - partie de la rampe à couvrir majoritairement d'une toiture plate végétalisée ou d'une pergola végétale
  - accès pompier
  - +1,2,...RDJ nombre de niveaux en rez-de-jardin

- Remarques:**
- Tous les éléments dessinés dans cette partie graphique qui ne sont pas référencés dans la légende sont donnés à titre indicatif.
  - Les surfaces reprises au niveau du présent plan se basent sur la levée topographique suivant plan n°TL00315-100-1B et n°TL00315-100-2B du 14/10/2019 du bureau H&H s.a. (géomètre officiel) ainsi que le mesurage cadastral suivant plan mesurage n°09629-13 du 03/06/2019 du bureau Geocad s.à r.l..

appartient à la délibération  
du conseil communal  
du 19 octobre 2020  
référence n° 82A/2012/3

Référence: 18209/26C  
Le présent document appartient à ma décision  
d'approbation du: 14.10.2021  
La Ministre de l'Intérieur  
Taina Bollerding

Maître de l'ouvrage:	Guddeberg S.A.	code interne:	12-14
Objet:	PAP Guddeberg rue de Cessange	responsable projet:	GL
Partie graphique: Coupes		dessiné par:	AS
		échelle:	1:500
		date première issue:	11/06/2019
		date dernière mise à jour:	08/10/2020
		plan numéro:	12-14-02C
			AUT
Ce plan ne peut être reproduit même partiellement sous quelque forme que ce soit sans autorisation de l'auteur			

Toutes les cotes sont à vérifier par l'entreprise!

architecture  
**ar**  
**co**  
company

ARCO - Architecture Company  
3, rue des 3 Glands  
L-1629 Luxembourg  
tél: 421770, fax: 421773  
arco@arco.lu www.arco.lu